

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication VOLVO BM	Type 4200	Fiche d'homologation N° CH 5950 16
---	-----------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	VOLVO BM AB, Eskilstuna (S) "4200" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur l'avant du châssis, sous la cabine		
N° du châssis	à droite, latéralement sur l'avant du châssis, sous la cabine		
Identification du moteur	"D 39 L" à gauche, latéralement sur le bloc, derrière l'alternateur		
Importateur principal	AUTOMOBILES VOLVO SA, 3250 Lyss / à partir du 01.03.82 M B A, Kriesbachstrasse 42, 8600 Dübendorf		
Véhicule homologué	1076		

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2	Marque	PERKINS
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique; articulée	Type	D 39 L
Transmission	boîte mécanique sous charge avec convertisseur de couple	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	3	Carburant	D
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues	Refroidissement	eau
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur le cardan	Alésage	28,4
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur	Cylindrée	3861
Ralentisseur	-	Puissance en kW	49
Contrôle 2 circuits	dbls manomètre + LT / contrôle niveau + lampe-témoin	CV	67
		Bruit à proximité	CO dB(A) à t/min 2275 **)
		Silencieux	l = 640 x ø 183 mm
		Mesure des gaz	Bacharach 4,0 BOSCH noircissement 4,1

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	2	avant	3300
Ceintures sécurité	-	arrière	3300
Cale	l = 400x300x220mm	total	6600 *)
Anivol	-	Charge utile	-
Nombre de places	t 1 av. centre ar.	Poids total	6600
Dimensions *)	intérieur 5940	Garantie fabr.	5700
Longueur	Empattements 2725	Dimens. pneus	15,5 - 25
Largeur	2040	Ply/bars	* / 3,0
Hauteur	2800	Charge	6400
Porte à faux	lat. Voies av. ar.	pour V max	50
	av. 2090		
	ar. 1125	Garantie poids remorquable avec frein	-
	Braquage ø g 8200 d 8200	Garantie poids remorquable sans frein	-
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->	3480 *)	Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorquable testé	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	36 km/h
		Vitesse maximale testée	30 km/h
		à 2250 t/min au moteur	-

Équipement	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans CR
Feux de position	R-31	(E)	
Feux rouges	R-31	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av	1	(E) AV/1 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptriques	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E) ar
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	1/ séparé		
Essuie-glace	1/ balai sans lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH 0 320 226 002		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machines de travail lourde (véhicule spécial)		
Marque et type	V O L V O	B M	4200
Homologation N°	CH	5850 16	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	6600	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,66
Poids total	6600	Cylindree	1961

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3480 mm.
- \*\* ) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 17,3 km/h, M3, IA 17,49 = 85 dB/A; à proximité = microphone à 50 cm de la roue arrière.
- + ) Dimensions et poids : avec pelle standard 0,8 m3.
- § ) Équipement : la hauteur des feux de croisement et de position ainsi que la hauteur et la distance depuis l'avant des clignoteurs AV latéraux sont admises pour raisons techniques; les clignoteurs et les feux de gabarit avant sont montés sur la protection des dents de la pelle (angles de visibilité).

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/138 - signalisation jaune/noir: de la protection des dents de la pelle;
  - des bavettes doivent être montées à l'arrière;
  - vitesse maximale 30 km/h (permis de conduite de la catégorie "F").

Remplace FH CH 5850 16 du 21.05.79
Importateur principal
(15.03.82)

Lieu et date de l'homologation Lyss, 21.05.79

Service fédéral d'homologation